



BRÈVES ÉCONOMIQUES DU MAROC

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE RABAT

N° 29 – du 8 au 21 octobre 2022

En bref

- Visite du Ministre délégué Olivier Becht au Maroc
- L'ancien ministre Mohammed Benchaâboun nommé à la tête du Fonds Mohammed VI
- Nouvelle hausse de l'inflation en septembre
- Le PLF 2023 entre au Parlement
- La Charte de l'investissement adoptée à la Chambre des représentants
- Le Ministre de l'eau annonce la construction de nouveaux barrages pour lutter contre le stress hydrique
- L'entreprise indienne d'équipement automobile Motherson ouvre une nouvelle usine à Tanger
- Lancement d'un programme de réhabilitation de cinq centres hospitaliers universitaires
- Le projet de loi relatif à la réforme du système national de santé adopté à la Chambre des conseillers
- L'Union européenne signe son premier partenariat vert avec le Maroc

LE CHIFFRE À RETENIR

2 %

Lors de la présentation du Projet de loi de finances au Parlement, la ministre de l'économie et des finances, Nadia Fettah, a indiqué que le PLF 2023 se fondait sur une hypothèse de taux d'inflation annuelle de 2 %.

Actualité bilatérale

• Visite du Ministre délégué Olivier Becht au Maroc

Le Ministre délégué auprès du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger, Olivier Becht, était en déplacement au Maroc du 18 au 20 octobre. Au cours de sa première visite dans le pays depuis sa prise de fonction, le Ministre a eu l'occasion d'échanger avec ses homologues Mohcine Jazouli, Ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des Politiques publiques ainsi que Ryad Mezzour, Ministre de l'Industrie et du Commerce. MM. Becht et Jazouli ont notamment abordé le sujet de la présence française dans les écosystèmes industriels du pays ainsi que du potentiel en matière de projets d'investissements dans les secteurs prioritaires (transition énergétique, industrie...). L'entretien avec M. Mezzour a également permis au Ministre de réitérer l'engagement de la France à approfondir le partenariat économique franco-marocain et à soutenir la stratégie industrielle du Royaume, en particulier dans le contexte de relocalisation de certaines chaînes de valeur. M. Becht a échangé avec plusieurs dirigeants d'entreprises marocaines de secteurs variés investissant ou ayant des projets en France, soulignant les nombreuses opportunités permises par une implantation en France. A l'occasion de son déplacement à Casablanca, le Ministre s'est également rendu à la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) dont il a rencontré les administrateurs et les dirigeants ainsi que des représentants de la communauté d'affaires française. Il est ensuite intervenu au Choiseul Africa Business Forum, en présence du Chef du gouvernement marocain Aziz Akhannouch et du président de la république de Madagascar Andry Rajoelina.

Cette initiative a été l'occasion pour le Ministre de rappeler notre engagement ces dernières années pour soutenir les économies africaines en période de crise. Enfin pour clore sa visite, le Ministre s'est rendu au Midparc de Nouaceur où il a visité l'institut des métiers de l'aéronautique et l'usine Safran Nacelles et a pu échanger avec des industriels de ce secteur particulièrement dynamique de l'économie du pays dans lequel évoluent de très nombreuses entreprises françaises.

Macroéconomie, commerce, finances

• L'ancien ministre Mohammed Benchaâboun nommé à la tête du fonds Mohammed VI

Annoncé par le Roi en juillet 2020 lors de la crise du covid pour participer à la relance de l'économie, le Fonds Mohammed VI est en passe de devenir opérationnel. A l'occasion du Conseil des ministres qui s'est tenu le 19 octobre, Mohammed Benchaâboun, ancien ministre de l'économie et des finances et actuel ambassadeur du Royaume en France, a été nommé à la direction générale du Fonds. Ce véhicule d'investissement, une holding de participations sous forme de société anonyme dotée d'un conseil d'administration, a pour objectif de stimuler l'investissement privé par effet de levier à hauteur de 550 Md MAD en quatre ans. Son capital initial de 15 Md MAD, entièrement souscrit par l'Etat, vise à lever 30 Md MAD afin de réaliser des investissements conjoints à travers des sous fonds thématiques.

- Nouvelle hausse de l'inflation en septembre

Selon la dernière [note du Haut Commissariat au Plan relative à l'indice des prix à la consommation](#) (IPC), celui-ci a enregistré une hausse de 8,3 % au cours du mois de septembre 2022 par rapport au même mois de l'année précédente. Cette évolution résulte de la hausse de l'indice des prix des produits alimentaires de 14,7 % et de celui des produits non alimentaires de 4,4 %. Dans le détail, les variations vont d'une hausse de 0,1 % pour la « santé » à 12,9 % pour les « transports ».

- Le PLF 2023 entre au Parlement

Nadia Fettah, ministre de l'économie et des finances, a présenté le 20 octobre les grandes orientations du Projet de loi de finances 2023 au Parlement. Le PLF de cette année est principalement axé sur la conciliation entre la gestion des crises successives, d'une part, et la nécessité de mettre en œuvre les projets et réformes stratégiques, d'autre part. Il repose sur quatre grandes priorités : le renforcement de l'État social, notamment à travers la poursuite de la réforme de la protection sociale (1), le soutien à l'investissement privé (2), l'équité territoriale (3) et le rétablissement des marges budgétaires (4). Par ailleurs, la ministre a indiqué que le PLF se basait sur les hypothèses suivantes : taux de croissance à 4 %, inflation annuelle à 2 % et déficit budgétaire à 4,5 % du PIB. Il s'agit de prévisions légèrement plus optimistes que celles de Bank Al Maghrib pour 2023 (croissance de 3,6 %, inflation à 2,4 %, déficit budgétaire à 5 % du PIB).

- La Charte de l'investissement adoptée à la Chambre des représentants

Le projet de loi cadre relatif à la nouvelle Charte de l'investissement a été approuvé le 18 octobre par la Chambre des représentants. Mohcine Jazouli, ministre délégué chargé de l'Investissement, de la convergence et de l'évaluation des politiques publiques, a indiqué que les textes d'application de la nouvelle Charte seront pris au cours de l'année suivant l'entrée en vigueur de la loi-cadre prévue prochainement. La nouvelle Charte vise notamment à renforcer la part de l'investissement privé. Pour y parvenir, elle prévoit en particulier la mise en place de nouveaux mécanismes de financement innovants et des primes sectorielles.

Industries, services, agriculture

- Le Ministre de l'eau annonce la construction de nouveaux barrages pour lutter contre le stress hydrique

A l'occasion du Symposium de l'eau le 5 octobre à Casablanca, le ministre de l'Équipement et de l'eau Nizar Baraka a annoncé une série de mesures destinées à lutter contre le stress hydrique, notamment la construction de 129 petits et moyens barrages collinaires, qui s'ajoutent aux 16 grands barrages d'une capacité totale de 24 milliards de mètres cubes actuellement en construction. Le ministre a également mis en avant les projets de dessalement d'eau de mer portés par le gouvernement, particulièrement la station de Casablanca, « [qui va] démarrer très prochainement », mais aussi les projets de Safi et El Jadida. Selon M. Baraka, « le gouvernement agit à plusieurs niveaux en vue de faire face au stress

hydrique, de protéger les ressources en eau et de protéger les citoyens de la soif et des inondations ».

• L'entreprise indienne d'équipement automobile Motherson ouvre une nouvelle usine à Tanger

L'équipementier automobile indien Motherson implante une usine à Tanger Automobile City. Produisant des modules et composants intérieurs de voitures, tels que des tableaux de bord, l'usine travaille avec son unique client Renault, également implanté sur la zone industrielle, permettant une réduction des coûts de transport. Elle permet de spécialiser le groupe dans le traitement de surface des composants, et l'utilisation de polymères. D'une surface de 15 000 m², le site emploie directement 300 personnes, pour un investissement de 120 M MAD. Motherson, un des plus grands fabricants de modules et composants du secteur au monde, dispose de 103 sites répartis dans 25 pays, et est déjà implanté à Tétouan.

• Lancement d'un programme de réhabilitation de cinq centres hospitaliers universitaires

Le ministre de la Santé et de la protection sociale, Khalid Aït Taleb, a annoncé le 5 octobre 2022 le lancement d'un programme de réhabilitation de cinq centres hospitaliers universitaires (CHU), concernant la rénovation des bâtiments et le développement de leurs équipements sur une durée de deux ans, pour un coût total de 1,7 Md MAD. Ce programme, en partenariat avec les CHU Hassan II à Fès, Ibn Rushd à Casablanca, Ibn Sina à Rabat, et Mohammed VI à Marrakech et Oujda, s'inscrit dans le cadre de la réforme nationale du système de santé en cours. Le ministre souligne également la poursuite de la réhabilitation de

1 365 centres de soins de santé primaires sur la période 2022-2023, d'un budget de 800 M MAD.

• Le projet de loi relatif à la réforme du système national de santé adopté à la Chambre des conseillers

La Commission de l'enseignement et des affaires culturelles et sociales de la Chambre des conseillers a approuvé le 11 octobre à la majorité le projet de loi cadre relatif au système national de santé. Porté par le ministre de la Santé et de la protection sociale, la refonte du système de santé s'articule autour de quatre axes : une nouvelle gouvernance, la valorisation des ressources humaines dans le secteur public, la mise à niveau de l'offre sanitaire, et enfin, une plus grande digitalisation du système de santé. L'objectif affiché est de rendre ce secteur plus attractif par une amélioration des conditions de travail des professionnels, et de garantir une meilleure couverture de santé pour la population. Le gouvernement souhaite ainsi structurer l'offre de soin à l'échelle territoriale, et réguler le parcours de soins des patients, en créant notamment un système d'homologation des établissements de santé. Est également prévu le renforcement des mécanismes de partenariat entre le secteur privé et public.

Bailleurs internationaux

- L'Union européenne signe son premier partenariat vert avec le Maroc

L'Union européenne et le Maroc ont signé le 18 octobre à Rabat un « partenariat vert », le premier du genre, afin de renforcer leur coopération énergétique et lutter contre le réchauffement climatique. Ce MoU a été paraphé par le vice-président de la Commission européenne Frans Timmermans et le ministre marocain des affaires étrangères Nasser Bourita. L'accord a pour objectifs d'établir une coopération dans les domaines de la lutte contre les changements climatiques, de la transition énergétique et de la protection de l'environnement. Le partenariat vise ainsi à favoriser la transition vers une industrie décarbonée par de nouveaux investissements dans les technologies vertes et les énergies renouvelables.

Indicateurs conjoncturels

		1 ^{er} trimestre 2022	2 ^e trimestre 2022	3 ^e trimestre 2022
PIB, inflation, marché du travail (HCP)	Taux de croissance du PIB (g.a)	+0,3 %	+0,9 %	+1,8 %
	Valeur ajoutée agricole (g.a)	-14,3 %	-16,1 %	-15,2 %
	Taux d'inflation (g.a)	4 %	6,3 %	7,8 %
	Taux de chômage	12,1 %	11,1 %	n.c
Compte extérieur (Office des changes)	Transferts MRE (Md MAD)	22,9	24,1	n.c
	Recettes voyages (Md MAD)	9,7	17,6	n.c
	Importations (Md MAD)	165,5	199,5	n.c
	Exportations (Md MAD)	100	115,1	n.c
	Balance commerciale (Md MAD)	- 65,5	- 84,4	n.c

Indicateurs macroéconomiques – prévisions 2022

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit Courant	Déficit budgétaire	Dettes du Trésor
Banque Mondiale (7/22)	1,3%	5,3%	-	5,2%	6,4%	72,1% (PIB base 2014)
FMI (10/22)	0,8%	6,2%	11,1%	4,3%	5,3%	69,8% (PIB base 2007)
Bank Al Maghrib (9/22)	0,8%	6,3%	-	3,2%	5,5%	
Haut-Commissariat au Plan (7/22)	1,3%	4,9%	-	-	5,4%	70,4% (PIB base 2014)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Cécile Humbert-Bouvier
Rédacteurs : Léo Mineur, Jasmine Jourdain

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.